

dits ; ce sont tous des petits séminaires, c'est-à-dire que ce sont des maisons d'éducation dans lesquelles on prépare les élèves à entrer, plus tard, en sortant du petit séminaire, dans le grand séminaire où ils continueront à étudier la religion, le grand catéchisme, l'histoire ecclésiastique, les dogmes et tout ce qu'il faut pour faire un prêtre. C'est ce que me faisait remarquer un évêque, l'année dernière, en me disant : " Vous n'avez pas à vous plaindre, puisque nos collègues sont des petits séminaires et que tous les élèves, qui passent par ces collèges et qui ne font pas des prêtres, sont des échappés qui devraient remercier le clergé de leur avoir donné une éducation qu'ils ont obtenue sous de faux prétextes ; car, en entrant au petit séminaire, c'était pour y faire les études préliminaires à l'état ecclésiastique et non pas les études préliminaires aux professions libérales."

L'expression des opinions était excessivement limitée, puisque la question posée ne comportait qu'une appréciation de la valeur des collèges classiques *pour les jeunes gens se destinant aux professions libérales*.

Zuze un peu, aurait dit le Marseillais, si l'on eût parlé des jeunes gens se destinant aux carrières civiles et surtout, imaginons-nous bien ce qui eût pu être répondu si la consultation avait eu trait à l'instruction primaire.

Il existe par conséquent dans la province de Québec un noyau très influent mécontent des systèmes d'éducation actuels mais tenu en soumission et en servage par l'autorité du clergé sur le Conseil de l'Instruction Publique et dans le gouvernement.

Ce pouvoir néfaste peut-il être abattu ?

Nous le croyons sincèrement et pour exprimer cette opinion nous nous basons sur ce qui s'est fait au Manitoba.

Croit-on vraiment que ce sont les protestants qui, de gaité de cœur, y ont aboli les écoles catholiques ?

Que leur importait leur existence et que leur importe l'éducation que reçoivent les catholiques ? N'ont-ils pas assez de s'occuper de l'éducation de leurs co-réligionnaires ? Ont-ils même intérêt à ce que les catholiques sortent du boubier pour réclamer leur part d'influence ?

Allons donc ; poser ces questions, c'est y répondre.

Les protestants ne sont pas ceux qui ont demandé l'abolition des écoles séparées catholiques ; ceux qui l'ont demandée ce sont des

catholiques fatigués de payer des taxes pour les voir empochées par le curé et d'envoyer leurs enfants à l'école pour trouver portes closes.

Ils ont trouvé un terrain tout préparé pour recevoir leurs réclamations dans le sein des protestants qui, dans une certaine mesure souffraient des difficultés apportées à l'éducation par l'existence du système double ; ils ont lutté, et ils ont triomphé ?

Et nunc, erudimini.

Le jour où l'on voudra culbuter le conseil de l'Instruction Publique de Québec, on voit ce qu'il y a à faire.

LIBERAL

BONS ET MAUVAIS PAYEURS

TOUJOURS LE DROIT D'ACCROISSEMENT

La question du droit d'accroissement sur les biens religieux en France continue à agiter les esprits, et Mgr Saunois, évêque de Cambrai, est parti en guerre ouverte contre le gouvernement républicain appuyé par Mgr Langenieux, archevêque cardinal de Reims et par les Pères de l'Assomption.

La lutte est acerbe du côté religieux et pourtant il y a lieu de se demander si l'on se rend compte de la portée de la lutte actuelle.

Pourquoi lutte-t-on actuellement ? Pourquoi tout risquer, jusqu'à la dénonciation du concordat ? Pour une loi qui remonte à 1884 et qui était encore beaucoup plus rigoureuse qu'elle ne l'est à présent. Il s'agissait de la taxe d'accroissement entraînant les déclarations multiples et les taxes multiples, naturellement.

Or, il n'est guère que les évêques rebelles qui connaissent exactement la vérité à ce propos, vérité qu'ils se gardent bien, au reste, de rapporter à ceux-là qu'ils poussent aux pires révoltes.

A cette loi, en effet, bon nombre de Congrégations se sont soumises, qui ne sont point des moindres. A quoi bon, dès lors, tout ce tumulte ? Est-ce parce que le gouvernement actuel est plus tolérant que celui de 84 ? Ce